 **Les Scouts asbl Unité de Courcelles TO XII**

**Autorisation de publication de photos ou vidéos**

**Droit à l’image**

Du fait de sa participation aux activités et aux animations, chaque membre est susceptible d’être photographié ou parfois filmé en vue d’une publication ou diffusion sur les supports de communication de son unité ou de la fédération, ou dans « l’album souvenirs » sur le site de l’unité, ou (beaucoup plus rarement) dans la presse.

La fédé­ration et l’unité veillent à ce que ces images soient appropriées et respectueuses de l’image de chacun.

Chaque membre peut demander l'arrêt de l’utilisation ou la retouche d’une photo ou vidéo sur laquelle il figure.

Je soussigné(e) [prénom + nom] …………………………………………………………………, parent ou responsable de [prénom(s) + nom(s) du/des enfant(s)] ……………………………. …………………………………………………………………………………………………, accepte par la présente que les photos ou vidéos sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt) soient utilisées par l’unité de Courcelles Terrils Ouest 12 dans le cadre scout.

J’accepte également que des photos ou vidéos soient prises et utilisées par la presse dans le cadre d’un reportage sur les activités scoutes, toujours en présence et sous la surveillance des animateurs.

Date Signature + mention « Lu et approuvé »

Courcelles, le